

RAP
PORT

FINAN
CIER

21

p. 03

ÉDITORIAL DE FRÉDÉRIC MAUGET

Directeur général
du Crédit Municipal de Paris

p. 04

ÉDITORIAL DE PAUL SIMONDON

Vice-Président du Conseil
d'orientation et de surveillance
Adjoint à la Maire de Paris
en charge des finances,
du budget de la finance verte,
et des affaires funéraires

p. 05

CHIFFRES CLÉS 2021

p. 06

RAPPORT DE GESTION

Crédit Municipal de Paris



“
**Les résultats
financiers de cette
année confirment
la pertinence
des mesures prises
pour maintenir et
développer l'activité.**

FRÉDÉRIC MAUGET,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS

2021 a été une année importante pour le Crédit Municipal de Paris. Celle-ci a, bien entendu, été marquée par la permanence de la crise sanitaire, face à laquelle l'établissement s'était rapidement adapté, dès le printemps 2020. Les résultats financiers de cette année, en amélioration globale par rapport à 2020, confirment la pertinence des mesures prises pour maintenir et développer l'activité. Le PNB s'établit à 25,43 M€, en augmentation par rapport à 2020 (24,98 M€) ; les fonds propres connaissent également une hausse, atteignant 139 M€, contre 134 M€ l'an dernier.

— Dans le cadre d'une tendance nationale de moindre recours au crédit à la consommation, l'activité de prêt sur gage connaît un logique recul de son niveau de chiffre d'affaires (15,97 M€ en 2021 contre 17,51 M€ en 2020). Néanmoins, le niveau de l'encours de prêt sur gage dépasse, au 31 décembre, 181 M€. Une hausse importante des engagements a, en outre, été observée en 2021 (+21,4%).

— Parallèlement, l'activité de ventes aux enchères se porte particulièrement bien : 85 ventes ont été organisées et le montant des adjudications est en forte hausse (17 M€ en 2021 contre 11,75 M€ en 2020, soit +44,7%), tout comme le montant des bonis à verser aux clients (5,42 M€ en 2021 contre 3,76 M€ en 2020, soit +44,2%). La numérisation des ventes, accélérée pendant la crise sanitaire, est toujours plébiscitée par les clients ; leur recours croissant au site Interenchères pour enchérir en ligne contribue aux beaux résultats de l'établissement.

— Notre direction de l'accompagnement budgétaire et de l'innovation sociale (ABIS) a, cette année, consolidé son organisation, augmenté ses effectifs et mené de nombreuses actions de formation. Le renforcement de cette organisation et l'adoption d'un nouveau parcours pour les bénéficiaires, plus transversal, ont permis d'accroître l'activité du service : 2 265 nouveaux bénéficiaires ont été reçus pour un diagnostic budgétaire en 2021, contre 900 l'année précédente, soit une hausse de 252 % !

— Les produits d'épargne proposés par le Crédit Municipal de Paris rencontrent toujours un grand succès : l'encours atteint 144 M€ au total, dont 25 M€ pour le Livret Paris Partage. Les revenus de l'activité de conservation au sein de notre centre de conservation d'œuvres d'art CC ART demeurent par ailleurs stables.

— C'est, enfin, en 2021 qu'a été élaboré le nouveau Plan stratégique Héraklès, qui se déploiera à partir de 2022. Je me réjouis de voir bientôt émerger de nombreux projets dans le cadre de cette feuille de route particulièrement ambitieuse et enthousiasmante. ●



“ L’institution s’affirme une nouvelle fois comme un pilier de l’action sociale.

PAUL SIMONDON,

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE, ADJOINT À LA MAIRE DE PARIS EN CHARGE DES FINANCES, DU BUDGET, DE LA FINANCE VERTE ET DES AFFAIRES FUNÉRAIRES

Pionnier de l'aide sociale à Paris, le Crédit Municipal de Paris est devenu un lieu pluriel, offrant à la fois un service solidaire de prêt sur gage, un dispositif gratuit d'accompagnement budgétaire pour les personnes en difficulté financière, des produits d'épargne solidaire, des ventes aux enchères prestigieuses, un service d'expertise d'objets précieux et un centre de conservation d'œuvres d'art.

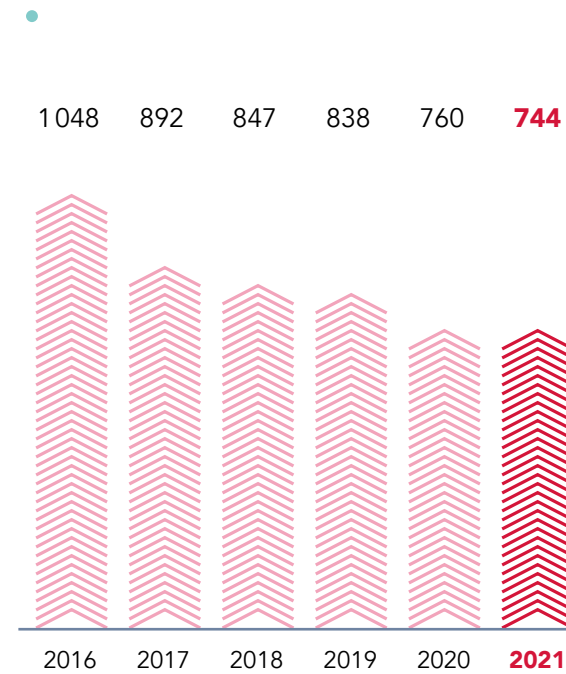
— L'établissement avait déjà, en 2020, fait preuve de détermination et de résilience en imaginant de nouveaux moyens de servir ses clients et bénéficiaires dans un contexte de crise sanitaire particulièrement contraignant. Cette même volonté d'offrir aux Parisiens et Franciliens un service public exemplaire a animé l'institution en 2021.

— Le dispositif de prise de rendez-vous pour le service de prêt sur gage a été pérennisé, la dématérialisation des ventes aux enchères s'est amplifiée et a généré de très beaux résultats, la numérisation et la simplification des démarches des clients se sont accélérées – plus de 80 % des renouvellements de prêts sont désormais effectués à distance. D'importantes actions de communication ont été entreprises, notamment pour promouvoir l'activité de prêt sur gage. La rénovation des magasins de stockage s'est poursuivie. En interne, un accord de télétravail a été mis en place et déployé pour plus d'un tiers des effectifs.

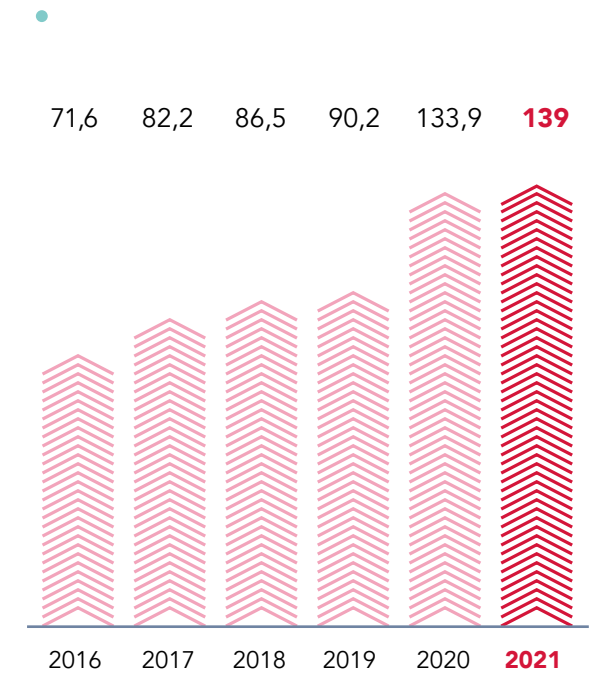
— Tous ces projets et mesures ont porté leurs fruits : le Crédit Municipal de Paris affiche en 2021 un résultat excédentaire, témoin de sa solidité financière. Demeurée incontournable dans le contexte sanitaire auquel elle s'est remarquablement adaptée, l'institution s'affirme une nouvelle fois comme un pilier de l'action sociale, proposant un éventail de services particulièrement complet, unique en Île-de-France.

— C'est autour de cette vocation solidaire qu'a été pensé le Plan Héraklès, nouveau plan stratégique du Crédit Municipal de Paris dont la mise en œuvre débute en 2022. L'établissement déploiera d'importants moyens et projets pour dessiner une trajectoire toujours plus durable, inclusive et résiliente, au service de tous. Il sait pouvoir compter sur un modèle économique robuste et équilibré, sur les valeurs qui l'ont toujours guidé et sur l'engagement précieux de tous ses agents. ●

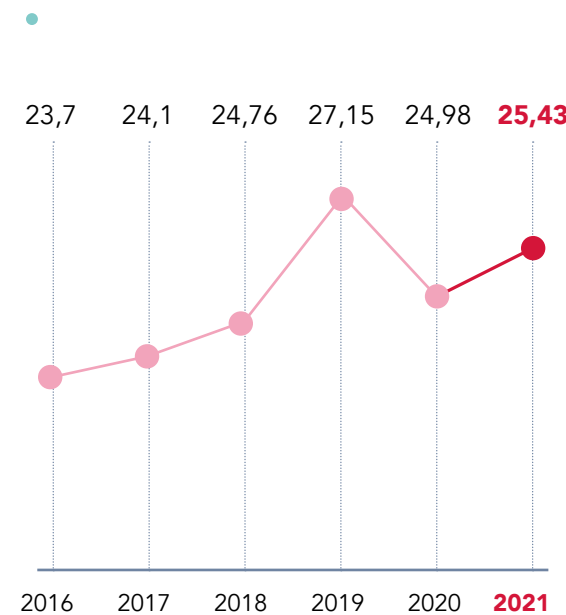
Total bilan en millions d'euros



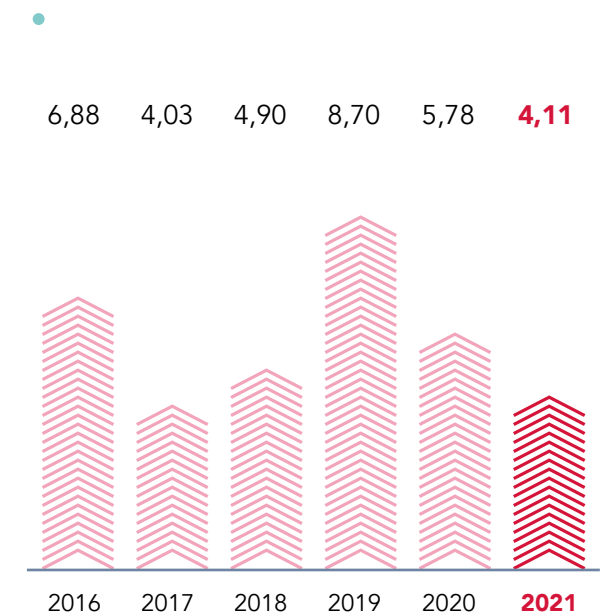
Fonds propres en millions d'euros



Produit net bancaire en millions d'euros



Résultat net en millions d'euros



Rapport de gestion Crédit Municipal de Paris

L'année 2021 a permis au Crédit Municipal de Paris de bâtir un nouveau plan stratégique à l'horizon 2025, le plan Héraklès, en tenant compte à la fois du bilan du précédent plan (« 2020 En Action ») et des évolutions qui sont apparues nécessaires dans le contexte de crise sanitaire. Ce nouveau plan stratégique a vocation à permettre au Crédit Municipal de Paris, acteur stratégique de la finance sociale, de devenir un établissement plus durable, plus inclusif et plus résilient afin d'améliorer davantage encore la qualité des prestations rendues à sa clientèle.

L'exercice 2021 a été marqué par la persistance de la crise sanitaire mais il a permis de consolider au niveau des activités opérationnelles les mutations en termes d'organisation opérées en 2020.

Les faits marquants de l'année sont ainsi la pérennisation de l'accueil sur rendez-vous généralisé pour l'activité de prêt sur gage, la pleine capacité à assurer des ventes aux enchères entièrement dématérialisées, le maintien d'un haut niveau de numérisation de la relation client, le Crédit Municipal de Paris ayant pu atteindre un taux de plus de 80% des renouvellements effectués à distance ou encore déployer à nouveau le télétravail pour plus d'un tiers des effectifs. L'année a été également marquée par des actions de communication dédiées à l'activité du prêt sur gage auprès du grand public (transports, presse, radio), la poursuite des travaux de rénovation des magasins et le terme de l'opération de dégagements gratuits lancée en 2020.

La persistance de la pandémie de Covid-19 continue cependant d'impacter le niveau global d'activité des métiers opérationnels. Ainsi les résultats financiers de 2021 sont en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent sans pour autant retrouver un niveau de performance aussi élevé qu'avant la crise sanitaire. Ces résultats ont pu être obtenus grâce à la solidité de l'assise financière de l'établissement.

L'ACTIVITÉ EN 2021

Face à la situation économique instable, le Crédit Municipal de Paris a néanmoins continué à bénéficier d'un environnement très favorable grâce à des taux historiquement bas voire négatifs et au maintien à un haut niveau du cours de l'or.

L'activité de prêt sur gage a connu pour une deuxième année consécutive un recul de son niveau de CA (15,97 M€ en 2021 contre 17,51 M€ en 2020) reflétant une tendance nationale de moindre recours au crédit à la consommation. Les revenus accessoires ainsi

que les produits perçus dans le cadre de l'activité d'accompagnement budgétaire sont aussi marqués par une tendance à la baisse. A contrario les revenus de l'activité de vente et les produits financiers ont suivi une forte trajectoire haussière respectivement de 46% et de 35%. Les revenus de l'activité de conservation restent enfin relativement stables. Ces constats conduisent à une amélioration globale des résultats par rapport à l'année précédente.

Le niveau de l'encours de prêt sur gage dépasse au 31 décembre la barre des 181 M€ (181,20 M€). L'année 2021 est marquée par une hausse des engagements (+ 21,4%) avec 37 500 contrats en 2021 contre 30 879 en 2020, le poids de ces derniers rapporté à la production totale passant ainsi de 17% à 23%. L'exercice est aussi marqué par une hausse des dégagements mais dans une proportion moindre : le nombre de dégagements n'augmente que de 2% (44 714 contrats en 2021 contre 43 935 en 2020). Le nombre de renouvellements suit en revanche une trajectoire baissière, avec une réduction de 13% (133 239 contrats en 2021 contre 152 433 en 2020). Corollaire, le nombre de contrats de prêt en cours au 31 décembre est en régression de 9,26% (160 379 en 2021 contre 176 737 en 2020) pour un montant moyen en 2021 (1 133,94 €) supérieur à celui de 2020 (1 102,37 €).

Le volume des ventes enregistre une hausse conséquente en nombre de contrats (7 438 contrats mis en vente en 2021 contre 6 547 en 2020 soit +13,6%), plus de ventes ayant pu être organisées en 2021 (85 contre 67 en 2020).

Par conséquent, le montant des adjudications est en forte hausse entre les deux exercices (17,00 M€ en 2021 contre 11,75 M€ en 2020 soit +44,68%) ainsi que le montant des bonis versés aux clients (5,42 M€ en 2021 contre 3,76 M€ en 2020 soit +44,15%). Ces résultats s'expliquent en premier lieu par un volume conséquent d'adjudications en ligne via Interencheres, puis par le maintien à un haut niveau du cours de l'or.

S'agissant des activités de placement et de refinancement, le maintien de niveaux d'intérêts très bas, voire négatifs, impacte fortement le profil des résultats financiers, d'une part

en réduisant significativement les revenus financiers au fur et à mesure qu'arrivent à échéance les placements les plus anciens, d'autre part en allégeant très fortement la charge d'intérêts des refinancements nouvellement contractés. Maintenir la performance de la stratégie de placement et de refinancement dans le respect des obligations prudentielles et réglementaires constitue le socle de la stratégie poursuivie par le Crédit Municipal de Paris. Les revenus tirés des activités de conservation sont en légère diminution de 2,12% après avoir connu une forte hausse de 16,27% l'année précédente. Les produits accessoires sont globalement en baisse de 5,6%. En effet le revenu des immeubles, qui constitue le poste principal de cette catégorie, diminue de 2,73% (2,238 M€ en 2021 contre 2,301 M€ en 2020). En 2021, la direction de l'accompagnement budgétaire et de l'innovation sociale (ABIS) a enfin pu consolider son organisation et a renforcé ses effectifs, aussi bien au niveau des bénévoles que des agents permanents. Des actions de formation ont permis d'assurer l'acquisition des différentes compétences requises dans le cadre de la transversalité qu'exige le nouveau parcours bénéficiaire. Cette nouvelle organisation mise en place a permis d'accroître l'activité du service : 2 265 nouveaux bénéficiaires ont franchi les portes de l'établissement pour un diagnostic budgétaire en 2021 contre 900 l'année précédente (+252%). L'année 2020 avait été marquée par la difficulté d'accès aux services au cours des premiers confinement et déconfinement, le gel de l'activité microcrédit par les banques partenaires pendant près de 3 mois mais aussi par l'absence prolongée de la majorité des bénévoles. Les sources extérieures de financement de cette direction, qui relèvent aussi des produits accessoires de l'établissement, ont subi une baisse de 25% entre 2020 et 2021, le nombre et le volume des partenariats actifs ayant diminué.

LE PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

Au 31.12.2021, le PNB atteint 25,43 M€, en augmentation de 1,80% par rapport à 2020 (24,98 M€).

Cette évolution se décline de la manière suivante :

- La marge nette sur intérêts affiche une hausse de 0,86 M€ (+4,5%) et s'établit à 19,84 M€ en 2021 contre 18,99 M€ en 2020 ; cette évolution se décompose de la manière suivante :
 - Le produit des intérêts et assimilés est en augmentation (+2,92%) s'établissant à 20,77 M€ en 2021 contre 20,18 M€ en 2020, en raison en premier lieu de la hausse des opérations de vente de l'année (+1,62 M€ pour les intérêts, pénalités et frais de vente et +0,38 M€ pour les frais d'adjudication entre les deux exercices), en second lieu de la hausse des intérêts perçus sur les titres de créances négociables souscrits (+0,66 M€ entre 2020 et 2021). A contrario les intérêts perçus pour le prêt sur gage sont en diminution (-1,68 M€ entre les deux exercices) ;

- Les intérêts et charges assimilées poursuivent leur baisse (0,92 M€ en 2021 contre 1,18 M€ en 2020, soit -22%) résultant principalement de la diminution des intérêts versés aux clients de l'activité d'épargne solidaire (-0,27 M€ sur l'ensemble des produits proposés par l'établissement).

- Une diminution du montant des commissions perçues (1,82 M€ en 2020 contre 2,02 M€ en 2020, soit -10,00%) ; cette variation résulte principalement de la diminution des intérêts courus non échus constatés au 31 décembre sur les contrats de prêt sur gage ;
- Une baisse du montant des autres produits d'exploitation (4,04 M€ en 2021 contre 4,20 M€ en 2020 soit -4,27%) ; cette variation s'explique à la fois par la baisse des subventions reçues par ABIS (-89 K€) et par la baisse des revenus locatifs (-63 K€).

LES FRAIS GÉNÉRAUX

Ils baissent globalement de 2,43% (18,85 M€ en 2021 contre 19,32 M€ en 2020) sous l'effet principalement de l'évolution des postes suivants :

- Les subventions aux personnes morales ont baissé de 1,05 M€ (313 K€ en 2021 contre 1 369 K€ en 2020) : en effet lors de la survenance de la crise sanitaire en 2020, le Crédit Municipal de Paris avait décidé de mettre en œuvre une opération de mécénat exceptionnel de 1,03 M€ afin d'apporter son soutien aux personnes les plus fragiles, la principale subvention de 700 K€ ayant été allouée au Secours populaire ;
- L'augmentation des dépenses de personnel de 166 K€ (6,06 M€ en 2021 contre 5,89 M€ en 2020) corollaire de la hausse des effectifs au sein de la direction des systèmes d'information ;
- La progression des dépenses au titre des opérations de communication de 111 K€ (239 K€ en 2021 contre 128 K€ en 2020) due en particulier à l'opération de publicité (affichage, radio) pour l'activité de prêt sur gage.

LE COÛT DU RISQUE

Le coût du risque, structurellement faible en raison de la garantie que constituent les gages détenus par le Crédit Municipal de Paris au titre des prêts consentis, a diminué de 71% (0,32 M€ en 2021 contre 1,11 M€ en 2020). Deux facteurs expliquent cette évolution sensible. D'une part, les dotations aux provisions sur créances douteuses et celles relatives aux autres provisions d'exploitation ou hors exploitation ont crû respectivement de 1 453 K€ et de 1 096 K€. D'autre part, les reprises de provision ont augmenté de 2 864 K€.

RÉSULTATS

Le résultat d'exploitation s'établit en 2021 à 6,26 M€ en augmentation de 1,71 M€ par rapport à 2020 (4,55 M€), soit +37,58%, par un effet conjugué d'une variation à la hausse du produit net bancaire (+0,45 M€), d'une variation à la baisse des frais généraux (-0,47 M€) et d'une diminution conséquente du coût du risque (-0,79 M€). Le coefficient d'exploitation passe ainsi en 2021 à 74,1% contre 77,4% en 2020.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 6,3 M€ en baisse de 0,89 M€ par rapport à l'année précédente. En effet, en 2020, dans le cadre de la transmission universelle de patrimoine (TUP) de CMP-Banque au profit du Crédit Municipal de Paris, le Crédit Municipal avait enregistré un boni de fusion de 2,55 M€ sur le poste gains et pertes sur actifs immobilisés.

Le résultat net comptable affiche enfin un excédent de 4,11 M€. Ce résultat est en diminution de 28,89% par rapport à 2020 (5,78 M€).

Il est proposé au COS d'affecter ce résultat aux réserves pour un montant de 3 464 787,87 € et en report à nouveau à hauteur de 650 000 €.

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES ET DU RATIO DE SOLVABILITÉ

Le ratio sur fonds propres de base s'établit fin décembre 2021 à 45,51% soit bien au-delà du seuil minimal réglementaire de 10,5%.

PARTICIPATION DES SALARIÉS

Le Crédit Municipal de Paris, établissement public communal de crédit et d'aide sociale, n'a aucun régime de participation des salariés aux bénéfices. Il n'existe pas d'accord sur l'intéressement.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTÉ DU 31 DÉCEMBRE 2021

L'événement significatif postérieur à la date d'arrêté du 31 décembre 2021 concerne la guerre entre la Russie et l'Ukraine. En tant qu'établissement de crédit, le Crédit Municipal de Paris doit respecter et mettre en œuvre avec célérité les dispositions réglementaires émises par l'Union européenne en matière de gel des avoirs. À chaque diffusion de mesures restrictives depuis le début du conflit, les diligences menées sur le portefeuille de clients russes se sont conclues par l'absence totale d'impact pour le Crédit Municipal de Paris.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Crédit Municipal de Paris n'a pas d'activité en matière de recherche et de développement et n'est pas à ce jour engagé dans des actions de développement durable. Sa mission principale et historique, adossée au monopole légal du prêt sur gage, est de combattre l'usure ; elle s'est renforcée par un approfondissement et une diversification de l'offre de service favorisant l'émancipation financière des ménages en difficultés (accès aux services bancaires, point conseil budget, microcrédit). Le Crédit Municipal de Paris s'attache ainsi à faire émerger et promouvoir des outils de finance sociale innovants, au service d'un développement durable et solidaire.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Le Crédit Municipal de Paris n'est pas soumis aux dispositions de l'article D.441-6 du code de commerce. Le retard de paiement des fournisseurs observé sur l'exercice 2021 est compris entre :

- 1 et 15 jours pour 9,59% des factures reçues ;
- entre 16 et 30 jours pour 0,70% des factures reçues ;
- entre 31 et 60 jours pour 0,20% des factures reçues ;
- supérieur à 60 jours pour 0% des factures reçues.

La répartition par tranche est indiquée dans le tableau ci-dessous pour les factures payées :

RETARD DE PAIEMENT : factures payées	de 1 à 15 jours	de 16 à 30 jours	de 31 à 60 jours	supérieur à 60 jours	TOTAL
Nombre de factures payées	193,00	14,00	4,00	0	211
Montant	1 263 123,27	15 802,91	155 288,05	-	1 434 214,23
En% du nombre de factures reçues (2013)	9,59%	0,70%	0,20%	0%	10,48%

Aucune facture en attente de règlement n'a de retard de paiement :

RETARD DE PAIEMENT : factures non payées	de 1 à 15 jours	de 16 à 30 jours	de 31 à 60 jours	supérieur à 60 jours	TOTAL
Nombre de factures non payées	0	0	0	0	0
Montant total	0	0	0	0	0
En% du nombre de factures reçues (2013)	0%	0%	0%	0%	0%

AUTRES INFORMATIONS

Le Crédit Municipal de Paris ne finance ou distribue aucun des prêts tels que définis au III de l'article 80 de la loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale et bénéficiant à ce titre de garanties publiques.

Selon les termes de l'article L.514-1 du Code monétaire et financier, «les caisses de crédit municipal sont des établissements publics communaux de crédit et d'aide sociale». Le ressort géographique et l'implantation du Crédit Municipal de Paris sont donc nécessairement et exclusivement adossés à sa dimension communale. De ce fait, il n'a aucune implantation et n'exerce aucune activité en dehors de Paris non plus que dans les États ou territoires non coopératifs au sens de l'article 238-0 A du Code général des impôts.

S'agissant d'un établissement public administratif, la politique et les pratiques de rémunération du Crédit Municipal de Paris s'inscrivent dans le cadre et les limites des règles qui s'imposent aux emplois publics et assimilés, conformément aux dispositions statutaires applicables.

CONCLUSION

Le Crédit Municipal de Paris affiche en 2021 un résultat excédentaire qui démontre la solidité financière de l'institution dans le contexte actuel de crise sanitaire. Depuis l'instauration du plan stratégique «2020 En Action» en 2016, le Crédit Municipal a su conjuguer croissance et performance financière au service de sa vocation sociale, développer de nouveaux services financiers et solidaires, offrir des services flexibles, innovants et bienveillants, renforcer son attractivité et la notoriété de ses services, moderniser enfin son organisation et valoriser ses ressources humaines. Ces orientations, portées par l'engagement de tous les collaborateurs de l'établissement, ont permis de conforter, en s'affirmant comme un service public exemplaire et innovant, la vocation sociale et solidaire de l'établissement au service de tous les Franciliens.

Informations sur les risques



RATIO DE FONDS PROPRES

En milliers d'euros

ÉTAT CA	2021
Capital	47 000
+/- Réserves et report à nouveau	93 509
Fonds pour risques bancaires généraux	0
+/- Résultat intermédiaire	0
- Immobilisations incorporelles	-1 470
- Investissement important dans des entités du secteur financier	0
Fonds propres de base de catégorie 1	139 039
Total des fonds propres	139 039

EXIGENCES DE FONDS PROPRES

En milliers d'euros

EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT	Total exp. brutes	Total exp. nettes	Total pondéré	Exigences FP
Total exigences de Fonds Propres	794 583	742 124	256 654	20 532
Adm. centrales & banques centrales	179 856	179 856	0	0
Établissements de crédit	339 586	339 586	67 917	5 433
Entreprises	0	0	0	0
Clientèle de détail	178 599	178 599	133 949	10 716
Autres éléments	83 921	36 620	43 617	3 489
Expositions en défaut	12 545	7 412	11 119	889
Actions	76	51	51	4

EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE OPÉRATIONNEL	Total expositions	Exigences FP
Total exigences de Fonds Propres	47 492	3 909
Total des activités bancaires	0	0
Total des activités bancaires en approche de base	47 492	3 909
Total des activités bancaires en approche de mesure standard	0	0
Total des activités bancaires en approche de mesure avancée	0	0
Montant total d'exposition au risque	304 146	24 441

RATIO DE SOLVABILITÉ S/FONDS PROPRES DE BASE	45,51%
--	--------

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME - LCR

En milliers d'euros

COUSSIN DE LIQUIDITÉ	31 278
Total des sorties	116 825
Entrées de trésorerie entièrement exemptées	88 420
Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90%	
Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%	294 519
Réduction correspondant aux entrées de trésorerie entièrement exemptées	88 420
Réduction correspondant aux entrées de trésorerie soumises au plafond de 90%	
Réduction correspondant aux entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%	21 303
Sortie nette de trésorerie	7 101
Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	440,46%

À fin décembre 2021, le ratio de liquidité à court terme s'établit à 440,46% pour une exigence fixée à 100%.

RÉSULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2017	2018	2019	2020	2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	47 000 000,00	47 000 000,00	47 000 000,00	47 000 000,00	47 000 000,00

OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaire hors taxe (PNB)	24 081 155,04	24 760 872,31	27 145 406,00	24 976 179,71	25 431 390,15
Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	6 136 156,19	9 740 330,29	13 233 469,70	11 234 388,35	9 317 546,79
Impôts sur les bénéfices	767 857,27	1 790 656,13	1 510 199,79	1 439 057,00	2 092 556,00
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-				
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 033 205,21	4 905 437,42	8 694 798,40	5 783 848,81	4 114 787,87
Résultat distribué en application de l'article L514-4 du Code monétaire et financier	-	-			

PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	134	140,5	146,5	152,5	153
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 031 712,09	5 607 299,57	5 819 799,64	5 920 173,19	6 056 072,83
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	2 250 246,94	2 359 973,62	2 550 616,60	2 495 455,34	2 609 094,89

États financiers publiables

du Crédit Municipal de Paris



BILAN

En euros

Bilan actif (en €)	31/12/2021	31/12/2020
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	36 344 679,64	46 759 248,71
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Créances sur les établissements de crédit	483 153 534,65	474 919 877,86
Opérations avec la clientèle	187 428 922,93	201 705 556,93
Crédits-bail et location avec option d'achat	-	-
Obligations et autres titres de revenu fixe	615 528,75	381 063,95
Obligations et autres titres de revenu variable	690 050,03	1 398 424,60
Participations et activité de portefeuille	211 483,13	176 997,01
Parts dans les entreprises liées	-	-
Immobilisations incorporelles	1 470 146,78	1 391 952,21
Immobilisations corporelles	29 305 019,14	28 813 980,17
Capital souscrit non versé	-	-
Actions propres	-	-
Autres actifs	4 305 150,23	3 983 809,14
Comptes de régularisation	67 304,81	410 321,29
	743 591 820,09	759 941 231,87

En euros

Bilan passif (en €)	31/12/2021	31/12/2020
Caisse, Banques centrales, C.C.P.		
Dettes envers les établissements de crédit	- 55,50	- 55,50
Opérations avec la clientèle	147 938 972,76	152 567 911,55
Dettes représentées par un titre	444 132 842,77	458 801 111,71
Autres passifs	2 525 678,69	1 596 305,59
Comptes de régularisations	512 978,90	449 272,30
Provisions pour risques et charges	3 857 807,79	5 417 879,41
Dettes subordonnées	-	-
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	-	-
Capitaux propres hors F.R.B.G.	144 623 594,68	141 108 806,81
Capital souscrit	47 000 000,00	47 000 000,00
Primes d'émission	-	-
Réserves	53 389 829,86	48 055 981,05
Écart de réévaluation	40 118 976,95	40 118 976,95
Provisions réglementées et subventions d'investissement	-	-
Report à nouveau (+ / -)	-	150 000,00
Résultat de l'exercice (+ / -)	4 114 787,87	5 783 848,81
Total	743 591 820,09	759 941 231,87

HORS BILAN

En euros

Hors Bilan (en €)	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés	-	-
Engagements de financement	-	-
Engagements de garantie	-	-
Engagements sur titres	-	-
Engagements reçus	184 617 325,11	197 694 266,58
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagement de financement reçus	-	-
Engagements de garanties reçus de la clientèle	184 617 325,11	197 694 266,58
Engagements sur instruments financiers à terme	-	-
Total	184 617 325,11	197 694 266,58

COMPTE DE RÉSULTAT

En euros

Compte de résultat (en €)	31/12/2021	31/12/2020
+ Intérêts et produits assimilés	20 769 544,83	20 175 997,73
- Intérêts et charges assimilées	- 923 813,49	- 1 183 797,25
+ / - Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	-	-
+ Commissions	1 815 497,16	2 023 951,26
- Commissions	- 56 880,96	- 42 695,45
+ / - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	-	-
+ / - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	-	-
+ Autres produits d'exploitation	4 043 808,61	4 215 567,16
- Autres charges d'exploitation	- 216 766,00	- 212 843,74
Produit Net Bancaire	25 431 390,15	24 976 179,71
- Charges générales d'exploitation	- 16 063 470,57	- 16 419 050,31
- Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	- 2 790 435,80	- 2 900 939,96
Résultat brut d'exploitation	6 577 483,78	5 656 189,44
+ / - Coût du risque	- 319 767,12	- 1 110 542,58
Résultat d'exploitation	6 257 716,66	4 545 646,86
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	2 601 827,30
Résultat courant avant impôt	6 257 716,66	7 147 474,16
+ / - Résultat exceptionnel	- 50 372,79	75 431,65
- Impôt sur les bénéfices	- 2 092 556,00	- 1 439 057,00
+ / - Dotations / Reprises de F.R.B.G. et provisions réglementées	-	-
Résultat net de l'exercice	4 114 787,87	5 783 848,81

Annexe aux comptes annuels 2021



I. Principes et méthodes comptables

Les comptes du Crédit Municipal de Paris ont été établis conformément aux principes de la profession bancaire et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014 modifié par le règlement ANC n°2020-10 du 22 décembre 2020 applicable aux établissements de crédit. Les principales méthodes comptables adoptées par l'établissement sont les suivantes :

1.1. GÉNÉRALITÉS : LA SÉPARATION DES EXERCICES

Les opérations sont comptabilisées en respectant le principe de séparation des exercices. Les intérêts et commissions assimilées sont calculés au *prorata temporis* jusqu'à la date d'arrêté et sont comptabilisés dans le compte de résultat.

1.2. PRINCIPES PAR CATÉGORIES

1.2.1. Réescompte

Les intérêts courus non échus et les droits de garde des prêts sur gage sont réescomptés mensuellement, ils sont calculés au *prorata temporis* jusqu'à la date d'arrêté, et comptabilisés dans le compte de résultat. Les intérêts perçus sur les opérations de placements de l'établissement sont réescomptés mensuellement, ils sont calculés au *prorata temporis* jusqu'à la date d'arrêté, et comptabilisés dans le compte de résultat. Les droits de garde de l'activité de conservation d'objets d'art CC ART (anciennement Munigarde) sont également réescomptés mensuellement, ils sont calculés au *prorata temporis* jusqu'à la date d'arrêté, et comptabilisés dans le compte de résultat.

1.2.2. Comptabilisation des créances douteuses et provisionnement

Le règlement n°2014-07 de l'ANC du 26 novembre 2014 modifié par le règlement ANC n°2020-10 du 22 décembre 2020 définit les critères du classement des créances douteuses au bilan. Les créances douteuses sont constituées de l'ensemble des encours échus et non échus, garantis ou non, dûs par les débiteurs dont un engagement au moins présente un risque de crédit avéré. Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, indépendamment de l'existence de garantie ou de caution. Le déclasserment en encours douteux s'opère systématiquement, de façon forfaitaire, lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins. La comptabilisation des créances douteuses des prêts sur gage répond aux normes réglementaires et bancaires. Les intérêts des prêts sur gage sont provisionnés à 100%, dès le troisième mois de retard.

Le capital est provisionné selon un taux forfaitaire dont la pertinence est vérifiée et ajustée si besoin chaque mois au regard des pertes subies sur les trois dernières années glissantes.

1.2.3. Comptes épargne souscrits par des particuliers

Les intérêts des comptes sur livret sont liquidés en fin d'année, sauf lors de la clôture du compte où ils sont arrêtés au *prorata temporis* de l'année en cours. Les intérêts des comptes à terme sont versés à l'échéance, sauf en cas de clôture anticipée où ils sont versés au *prorata temporis* de la durée du contrat. Les intérêts courus non échus des comptes sur livret et comptes à terme sont réescomptés mensuellement, ils sont calculés au *prorata temporis* jusqu'à la date d'arrêté, et comptabilisés dans le compte de résultat.

1.2.4. Opérations sur titres

Sont considérées comme titres de transaction les interventions sur titres effectuées dès l'origine avec l'intention de les vendre au plus tard au terme d'une durée de détention de six mois. Au 31.12.2021, le Crédit Municipal de Paris ne détient aucun actif relevant de cette catégorie. Sont considérés comme titres de placement, les titres (actions ou obligations) acquis en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value. Ces titres sont enregistrés à l'acquisition pour leur valeur d'achat (valeur nominale, prime d'acquisition et coupon couru). La prime d'acquisition fait l'objet d'un étalement sur la durée de détention. Une provision pour dépréciation doit être comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable. Depuis novembre 2019, le Crédit Municipal de Paris ne détient plus de portefeuille d'actif liquide de haute qualité. Au 31.12.2021, le Crédit Municipal de Paris ne détient ainsi aucun actif relevant de cette catégorie. Sont considérés comme titres d'investissement les titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable. Au 31.12.2021, le Crédit Municipal de Paris détient des titres d'investissement pour une valeur nette comptable de 690 K€. En effet, CMP-Banque avait cédé un portefeuille de créances au Fonds Commun de Titrisation FONCRED III en décembre 2019. En raison d'une disposition de la réglementation européenne, l'ancienne filiale avait alors dû souscrire à hauteur de 2,5 M€ à des titres obligataires émis par le FCT FONCRED III correspondant à 5% de la valeur faciale de cette cession de créances saines.

Sont considérés comme titres de participation tous les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres, ou d'en assurer le contrôle. Au 31.12.2021, le Crédit Municipal de Paris détient des titres de participation auprès d'organismes à vocation solidaire pour une valeur d'utilité globale de 51 K€.

1.2.5. Opérations sur instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux d'intérêt, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 de l'ANC du 26 novembre 2014 modifié par le règlement ANC n°2020-10 du 22 décembre 2020. Ainsi, les engagements sont enregistrés dans les comptes de hors bilan pour la valeur nominale des contrats. Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme, destinés à gérer le risque global de taux, sont inscrits *prorata temporis* dans le compte de résultat à la rubrique « gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés ». À la clôture de l'exercice, les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à des éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et des charges sur les éléments couverts. La règle de la symétrie s'applique également pour les échanges de taux d'intérêt. Ainsi le différentiel d'intérêt couru latent est comptabilisé *prorata temporis* dans le compte de résultat et la plus ou moins-value latente corrigée du montant du réescompte est également enregistrée. Cependant, la prise en compte de ce montant diffère selon l'élément couvert. Les plus et moins-values latentes des opérations couvertes, évaluées à leur valeur nominale (prêts, emprunts, titres d'investissement) n'ayant pas été traduites en comptabilité, la plus ou moins-value latente constatée sur le contrat d'échange de taux n'a pas à être prise en compte. En revanche, les gains et pertes provenant des couvertures effectuées sur les titres de placement sont pris en compte pour le calcul des provisions. Les produits et charges afférents à ces opérations sont comptabilisés, de manière symétrique, dans la même rubrique que les produits et les charges sur les éléments couverts. Le Crédit Municipal de Paris ne détient aucun instrument financier à terme au 31.12.2021.

1.2.6. Congés payés

La prise des congés payés au Crédit Municipal de Paris se faisant du 1^{er} janvier au 31 mars de l'année suivante, une provision constituée des soldes des congés du personnel non titulaire restant à prendre au 31.12.2021 est comptabilisée, dans les charges générales d'exploitation par variation entre deux exercices.

1.2.7. Immobilisations incorporelles et corporelles

En application du règlement n°2014-07 de l'ANC du 26 novembre 2014 modifié par le règlement ANC n°2020-10 du 22 décembre 2020, la méthode choisie pour évaluer les actifs a consisté à calculer la juste valeur d'un actif à la date de première application, et de la ventiler par composants. Sur la base des éléments d'actif analysés, seul l'immeuble a été identifié et valorisé par composants. Les acquisitions de l'exercice liées à cet immeuble sont ventilées selon les mêmes composants.

Les durées d'amortissement appliquées depuis l'exercice 2020 sont les suivantes :

Nature des immobilisations		
Frais de développement et logiciels	Linéaire	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 - 5 et 10 ans
Agencements et installations	Linéaire	10 - 15 - 20 et 25 ans
Réévaluation de l'immeuble	Linéaire	50 ans

1.2.8. Provisions pour risques et charges

Ce poste recouvre :

- les provisions destinées à couvrir des risques et des charges liés à des opérations bancaires que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine ;
- les provisions destinées à couvrir des risques et des charges non directement liés à des opérations bancaires, nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

1.2.9. Engagements relatifs aux retraites et comptes épargne temps

Les engagements de retraite et les comptes épargne temps ne font l'objet d'aucun provisionnement et ne donnent pas lieu à l'enregistrement d'engagement hors bilan. Le Crédit Municipal de Paris ne gère aucun régime à prestations définies et ne participe pas à des régimes de retraite par capitalisation. En revanche, l'employeur cotise régulièrement aux régimes de retraite selon le statut des agents concernés (pension civile État, CNRACL, URSSAF).

1.2.10. Modes et méthodes d'évaluation des produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise au cours de l'exercice, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

1.2.11. Participation et intéressement

Le Crédit Municipal de Paris n'a aucun régime de participation des salariés aux bénéfices. Il n'existe pas d'accord sur l'intéressement, ni aucune indemnité de fin de carrière au sein du Crédit Municipal de Paris. Les primes de médailles du travail ne font pas l'objet de provisions, l'établissement adhérant au CNAS.

1.2.12. Réévaluation

La réévaluation a été calculée en 1988 sur les immeubles pour une valeur de 40 M€, avec un différé d'impôts sur une durée de 44 ans.

1.2.13. Informations sur les transactions entre les parties liées

En application du règlement de l'ANC 2014-07 modifié par le règlement ANC 2020-10, l'ensemble des opérations avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

2. Conséquences de la crise sanitaire sur l'activité du Crédit Municipal de Paris

La survenue de la pandémie de Covid-19 a entraîné des mutations profondes dans l'organisation du Crédit Municipal de Paris. Les faits marquants consécutifs à cette crise sanitaire sont la mise en place de l'accueil sur rendez-vous généralisé pour l'activité de prêt sur gage, le déploiement de ventes aux enchères entièrement dématérialisées, l'accélération de la numérisation de la relation client avec notamment plus de 80% des renouvellements effectués à distance ou encore la mise en place rapide du télétravail pour plus d'un tiers des effectifs.

3. Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'événement significatif postérieur à la clôture des comptes au 31.12.2021.

4. Changement de méthodes comptables

Le Crédit Municipal de Paris applique depuis l'exercice 2020 un changement de méthode comptable concernant les bonis prescrits pour la production de ses comptes au format bancaire. Dorénavant les bonis sont comptabilisés au poste «Autres produits d'exploitation» du compte de résultat alors que jusqu'à l'exercice 2019 ils étaient comptabilisés directement au poste «Réserves» au sein des capitaux propres.

5. Notes sur le bilan

Les montants sont indiqués en milliers d'euros à l'arrondi près.

A. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS

En milliers d'euros

Nature des créances (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires	324 935	326 714
Comptes et prêts à terme	158 000	148 000
Créances rattachées	218	205
Prêts subordonnés à terme	-	-
Créances rattachées Prêts subordonnés	-	-
Total	483 153	474 919

Le volume des créances sur les établissements de crédit augmente de 1,73% (soit +8,2 M€) sous l'effet d'une légère baisse de 0,54% du montant du volume des comptes sur livrets tandis que l'encours sur les comptes et prêts à terme connaît une hausse de 6,76%. Le Crédit Municipal de Paris a ainsi fait le choix de détenir sur ce poste de créances une proportion plus importante de comptes à terme.

DURÉE RESTANT À COURIR

En milliers d'euros

Durée restant à courir	D <= 1 mois	1 mois < D <= 3 mois	3 mois < D <= 6 mois	6 mois < D <= 1 an	1 an < D <= 5 ans	D > 5 ans
Comptes et prêts à terme (en K€)				70 000	88 000	-

B. EMPLOIS DE LA CLIENTÈLE

INVENTAIRE (MONTANT NET DE PROVISIONS)

En milliers d'euros

Nature des encours (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Prêts sur gage	171 841	185 648
Valeurs non imputées	-	-
Créances douteuses	7 957	7 748
Créances rattachées	7 631	8 310
Total	187 429	201 706

L'encours brut des prêts sur gage est en diminution sensible (-7,08%) et s'établit fin 2021 à 171,84 M€.

ÉTATS DE DÉPRÉCIATIONS SUR CRÉANCES DOUTEUSES

En milliers d'euros

Nature des encours (en K€)	Encours brut sur créances douteuses	Provisions	Reprises	Encours net sur créances douteuses
Prêts sur gage	8 934	1 304	118	7 748
Déclassement par contagion	2 879	-		2 879
Créances de plus de trois mois	4 932	174	110	4 868
Gages douteux	1 123	1 130	8	1
Comptes débiteurs	-	-	-	-
Créances rattachées	2 202	2 312	110	-
Total	11 136	3 616	228	7 748

Les dépréciations sur gages douteux baissent entre 2020 et 2021 de 21,28%.
Les dépréciations sur les intérêts dûs progressent entre 2020 et 2021 de 2,50%.
Le risque de non-recouvrement étant mesuré à partir de la constatation des pertes effectivement enregistrées sur les gages mis en vente au cours de l'exercice courant et des trois exercices antérieurs, le taux de dépréciation calculé par le rapport des pertes constatées au montant de l'encours de prêts s'établit à 0,87% en 2021, soit une baisse de 0,43 point par rapport à 2020.

RÉPARTITION DES CRÉDITS SAINS (HORS CRÉANCES RATTACHÉES) SELON LA DURÉE RESTANT À COURIR

En milliers d'euros

Durée restant à courir	D <= 1 mois	1 mois < D <= 3 mois	3 mois < D <= 6 mois	6 mois < D <= 1 an	1 an < D <= 5 ans	D > 5 ans
Montant (en K€)	12 948	25 018	38 966	94 910		

C. TITRES DE PARTICIPATION ET OPÉRATIONS SUR TITRES

Ils se décomposent de la manière suivante :

	Valeur brute 2021	Variations du montant de dépréciation	Valeur nette 2021	Valeur nette 2020
Titres de participation (en K€)				
CMP-Banque	-	-	-	-
Microfinance	25	-	25	25
ABC Microfinance	25	- 25	-	-
Microdon SAS	-	-	-	-
Don Boule de neige	20	-	20	20
Elogie SIEMP	6	-	6	6
Certificat d'associé (en K€)				
FGDR	160	-	160	126
Total	236	- 25	211	211
Opérations sur titre (en K€)				
Obligations et autres titres cotés	777	- 87	690	1 399
Créances rattachées		-	-	-
Total	777	- 87	690	1 399

Le Crédit Municipal de Paris détient des obligations depuis la transmission universelle de patrimoine au 31/03/2020. Dans le cadre de la vente d'un portefeuille de créances au FCT FONCRED III, CMP-Banque avait en effet dû souscrire à des obligations émises par ce fonds afin de satisfaire aux exigences de la réglementation européenne.

D. IMMOBILISATIONS

Par convention, les cessions de l'exercice sont présentées en signe négatif. Les immobilisations figurent au bilan pour leur prix d'acquisition.

En milliers d'euros

Nature des immobilisations (en K€)	Valeur brute 2021	Acquisitions de l'exercice	Virements de poste à poste	Cession de l'exercice	Valeur brute 2020
Immobilisations incorporelles	3 819	119	173	0	3 527
Terrains et constructions	40 945	-	-	-	40 945
Immobilisations hors exploitation	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	34 841	2 136	1 043	- 43	31 705
Immobilisations en locations	623	-	-	-	623
Immobilisations incorporelles en cours	612	332	- 173	-	453
Immobilisations corporelles en cours	110	816	- 1 043	-	337
Total	80 950	3 403	-	- 43	77 590

E. AMORTISSEMENTS

En milliers d'euros

Nature des immobilisations (en K€)	Valeur brute 2021	Cessions de l'exercice	Amortissement de l'exercice	Valeur brute 2020
Immobilisations incorporelles	2 961	-	373	2 588
Terrains et constructions	22 816	-	673	22 143
Immobilisations hors exploitation	624	-	-	624
Autres immobilisations corporelles	23 775		1 746	22 029
Immobilisations en locations	-	-	-	-
Total	50 176	-	2 792	47 384

Les méthodes d'amortissement et les durées de vie estimées sont les suivantes :

Nature des travaux (en K€)	Durée d'amortissement	Valeur d'achat	Valeur nette 2021	Valeur nette 2020
Rénovation du bâtiment	20 ans	1 411	249	235
Travaux de sécurité	20 ans	2 536	757	631
Rénovation de la toiture	20 ans	1 448	565	558
Motorisation des accès	20 ans	143	63	37
Chauffage, climatisation, électricité	20 ans	556	95	66
Cabine EDF Groupe électrogène	20 ans	2 259	1 786	1 761
Total		8 353	3 515	3 288

Nature des immobilisations		
Frais de développement et logiciels	Linéaire	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 - 5 et 10 ans
Agencements et installations	Linéaire	10 - 15 - 20 et 25 ans
Réévaluation de l'immeuble	Linéaire	50 ans

F. COMPTES DE RÉGULARISATION ET DIVERS ACTIFS

En milliers d'euros

Nature des comptes (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres	-	-
Débiteurs divers	4 305	3 984
Comptes de régularisation	67	410
Créances rattachées	-	-
Total	4 372	4 394

Le compte «Débiteurs divers» est composé pour l’essentiel des versements attendus des commissaires-priseurs correspondant aux ventes réalisées en novembre et décembre 2021 (3,59 M€).

G. DETTES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros

Nature des créances (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Comptes et emprunts à terme	-	-
Créances rattachées	-	-
Total	-	-

Le Crédit Municipal de Paris ne supporte plus de dette sur les établissements de crédit.

RÉPARTITION DES COMPTES ET EMPRUNTS À TERME SELON LA DURÉE RESTANT À COURIR

En milliers d'euros

Durée restant à courir	D <= 1 mois	1 mois < D <= 3 mois	3 mois < D <= 6 mois	6 mois < D <= 1 an	1 an < D <= 5 ans	D > 5 ans
Compte et emprunts à terme (en K€)						

H. COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE ET AUTRES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

En euros

Nature des comptes (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Bons de caisse	30	30
Comptes à terme	33 999	42 609
Comptes sur livret	109 734	106 604
Autres sommes dues	3 940	2 961
Dettes rattachées	236	363
Total	147 939	152 567

Le Crédit Municipal de Paris distribue depuis juin 2012 des produits d’épargne aux particuliers pour diversifier ses sources de refinancement. Au 31.12.2021, ces dépôts sont constitués de comptes sur livret pour 109,73 M€ et de comptes à terme pour 33,40 M€. Les comptes à terme sont d’une durée de 12, 18, 24 mois renouvelables. Le volume de l’encours des comptes créditeurs de la clientèle évolue à la baisse (-3,03%) sous l’effet conjugué d’une diminution conséquente des comptes à terme (-20,20%) et d’une légère augmentation des comptes sur livret (+2,94%). En effet, malgré la dernière révision de la grille des taux datant de juillet 2021 et la diminution en conséquence de l’attractivité des taux de rémunération servis, le Livret Paris Partage, produit d’épargne solidaire conçu par le Crédit Municipal de Paris, reste plébiscité par la clientèle (encours passant de 14,8 M€ à 25,0 M€ entre les deux exercices).

RÉPARTITION DES COMPTES ET EMPRUNTS À TERME SELON LA DURÉE RESTANT À COURIR

En milliers d'euros

Durée restant à courir	D <= 1 mois	1 mois < D <= 3 mois	3 mois < D <= 6 mois	6 mois < D <= 1 an	1 an < D <= 5 ans	D > 5 ans
Comptes créditeurs à terme (en K€)	2 412	5 884	4 014	7 517	14 172	

I. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

En milliers d'euros

Nature des comptes (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
C.D.N.	434 122	448 788
B.M.T.N.	10 000	10 000
Titres donnés en pension	-	-
Sous total	444 122	458 788
Dettes rattachées	11	13
Total	444 133	458 801

Le montant global du refinancement du Crédit Municipal de Paris baisse de 3,20% (-14,7 M€) entre 2020 et 2021. Le principal motif de cette évolution est la baisse de l’encours de prêt sur gage.

RÉPARTITION DES RESSOURCES (HORS DETTES RATTACHÉES) SELON LA DURÉE RESTANT À COURIR

En milliers d'euros

Durée restant à courir	D <= 1 mois	1 mois < D <= 3 mois	3 mois < D <= 6 mois	6 mois < D <= 1 an	1 an < D <= 5 ans	D > 5 ans
Montant en K€	103 171	192 402	118 448	20 101	10 000	0

J. COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

En milliers d'euros

Nature des comptes (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Créditeurs divers	2 526	1 596
Comptes de régularisation	513	449
Total	3 039	2 045

Le poste créditeurs divers enregistre essentiellement les charges à payer aux fournisseurs (1,27 M€), les contributions à reverser aux organismes sociaux et fiscaux (0,79 M€) et les cautions des locataires (0,16 M€).

K. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros

Nature des provisions (en K€)	Valeur nette 2021	Augmentations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur nette 2020
Provisions pour retraites	-	-	-	-
Provisions pour pertes et charges	3 854	1 000	1 205	4 059
Provisions pour risques et charges ayant supporté l'IS	-	-	-	-
Provisions pour licenciement	-	-	-	-
Provisions exceptionnelles PSG	2	2	1 352	1 352
Provisions pour gages douteux	4	1	3	6
Total	3 860	1 003	2 560	5 417

La diminution des provisions pour risques et charges au bilan concerne principalement la reprise de provisions pour litige avec la clientèle prêt sur gage pour un montant de 1 352 K€.

6. Capitaux propres

En milliers d'euros

Capitaux propres (en K€)	31/12/2021	Dividendes distribués	Capitalisation des bonis	Versement associations	Affectation du résultat	31/12/2020
Dotation initiale	47 000			-		47 000
Report à nouveau	-			- 600	450	150
Réserves	53 398	-		-	5 334	48 064
Excédents capitalisés	41 029				4 908	35 695
Bonis capitalisés	12 795				426	12 369
Écart de réévaluation	40 119					40 119
Plus ou moins-value sur cession	- 8			0		- 8
Report à nouveau	-					-
Sous total	140 509	-			5 784	135 325
Résultat de l'exercice avant affectation et distribution	4 115	-				5 784
Total	144 624	-		- 600	5 784	141 109

Le bénéfice de l'exercice 2021 de 4 114 787,87 € a été imputé sur les réserves capitalisées pour 3 464 787,87 € et en report à nouveau pour 650 000 €.

7. Notes sur le hors bilan

A. OPÉRATIONS SUR SWAP

Le Crédit Municipal de Paris ne détient plus de swap.

B. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

Hors Bilan (en €)	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés	-	-
Engagements de financement	-	-
Engagements de garantie	-	-
Engagements sur titres	-	-
Engagements reçus	184 617 325,11	197 694 266,58
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagement de financement reçus	-	-
Engagements de garanties reçus de la clientèle	184 617 325,11	197 694 266,58
Engagements sur instruments financiers à terme	-	-
Total	184 617 325,11	197 694 266,58

Les engagements figurant en hors bilan concernent exclusivement les garanties reçues dans le cadre de l'activité de prêt sur gage.

8. Notes sur le compte de résultat

Les montants sont indiqués en milliers d’euros à l’arrondi près.

A. PRODUIT NET BANCAIRE

En milliers d’euros

Produit Net Bancaire (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
+ Produits des opérations de trésorerie et interbancaires	421	364
+ Produits des opérations sur titres	2 277	1 635
+ Produits des opérations avec la clientèle	15 943	17 475
Intérêts	14 128	15 451
Commissions	1 815	2 024
+ Produits des opérations du hors bilan	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	3 943	2 725
- Charges sur opérations interbancaires	-	-
- Charges sur opérations financières	- 400	- 373
- Charges sur opérations avec la clientèle	- 581	- 854
- Charges sur opérations du hors bilan	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	- 217	- 213
+ Autres produits d'exploitation*	4 044	4 148
- Autres charges d'exploitation	-	-
Produit Net Bancaire (avant charges refacturées)	25 430	24 907
+ Charges refacturées intra-groupe	- 1	66
Produit Net Bancaire avec charges refacturées	25 429	24 973

*Détail des autres produits d’exploitation :

Autres produits d'exploitation (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Locations d'immeubles	2 238	2 301
Produits de l'activité de conservation	564	559
Bonis prescrits	674	592
Autres produits	568	696
Total	4 044	4 148

B. PRODUITS ACCESSOIRES

En milliers d’euros

Produits accessoires (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Revenus des immeubles	2 238	2 301
Produits divers d'exploitation (Charges refacturées)	361	416
Autres produits divers d'exploitation	771	839
Refacturation intra-groupe	-	41
Loyer perçu de CMP-Banque	-	26
Total	3 370	3 623

C. CHARGES GÉNÉRALES D’EXPLOITATION

En milliers d’euros

Charges générales d'exploitation (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Charges de personnel	9 357	9 053
Rémunération du personnel	6 112	5 936
Charges sociales	2 606	2 481
Charges fiscales	639	636
Impôts et taxes	500	506
Services extérieurs	29	45
Location	26	24
Rémunération d’intermédiaires	-	-
Transports et déplacements	3	21
Autres services extérieurs	6 177	6 766
Entretien-Réparation-Fournitures	2 176	2 033
Honoraires extérieurs	1 134	1 109
Autres services extérieurs	2 867	3 624
Refacturation intra-groupe	-	49
Total	16 063	16 419

D. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros

Coût du risque (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Opérations avec la clientèle	- 3 402	- 1 328
Dotation nette sur créances douteuses	- 1 939	- 486
Moins-values sur ventes	- 20	- 14
Dotations autres provisions d'exploitation	- 68	- 342
Dotations hors exploitation	- 1 000	
Dotations exceptionnelles	-	-
Pertes exceptionnelles	- 375	- 472
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par provisions	-	- 14
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par provisions	-	-
Autres opérations	3 083	219
Dotations nettes sur créances douteuses d'exploitation - Tiers	-	-
Dotation nette sur FRNG	-	-
Reprises de provisions	3 083	219
Total	- 319	- 1 109

Par convention, les postes du coût du risque en charges sont présentés en signe négatif.

E. SYNTHÈSE DES PROVISIONS

En milliers d'euros

Synthèse des provisions (en K€)	Provisions 2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions 2020
Provisions établissement de crédit	-	-	-	-
Provisions clients	3 665	456	179	3 389
Provisions sur titres de placement	-	-	-	-
Provisions sur titres de participation	25	-	-	25
Provisions pour dépréciations d'actif immobilisé	-	-	-	-
Provisions débiteurs divers	1 467	1 507	299	259
Provisions pour risques et charges	3 858	1 002	2 562	5 418
Total	9 015	2 965	3 040	9 091

F. GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros

Gains ou pertes sur actifs immobilisés (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Boni de TUP	-	2 550
Autres gains	-	102
Valeur comptable des éléments de l'actif cédé	-	- 25
Autres pertes	-	- 25
Total	-	2 602

G. ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS

En milliers d'euros

Nature des comptes (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Charges exceptionnelles	243	42
Moins-values sur cession actifs	-	-
Titres annulés sur exercices antérieurs	102	29
Indemnités pour gages détériorés	24	6
Autres pertes exceptionnelles	117	7
Produits exceptionnels	193	117
Mandats annulés sur exercices antérieurs	12	92
Recouvrements après admission non valeur	-	-
Produits exceptionnels divers	181	25
Résultat exceptionnel	- 50	75

H. RÉGIME FISCAL

L'impôt sur les sociétés a été calculé au taux de 26,5% pour l'ensemble du résultat fiscal ; le poste inclut également la contribution sociale sur les bénéfices à 3,30%.

	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
RÉSULTAT COURANT	6 257 716	2 092 556	4 165 160
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 50 372		- 50 372
RÉSULTAT NET	6 207 344	2 092 556	4 114 788

9. Autres informations

A. EFFECTIFS

Au 31.12.2021, le nombre d’effectif pourvu est de 152 agents et de 139,8 en ETP.

B. COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le compte personnel de formation (CPF) g  r   au niveau national par la Caisse des D  p  ts et Consignations, entr   en vigueur au 1  r janvier 2015, remplace le droit individuel    la formation (DIF) jusqu’alors suivi par les entreprises.

C. R  MUN  RATIONS

Aucun jeton de pr  sence n’est allou   aux membres du Conseil d’orientation et de surveillance. La r  mun  ration des dirigeants n’est pas mentionn  e, cela revenant    fournir l’information concernant leur r  mun  ration individuelle.

D. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant en �� HT	KPMG	Grant Thornton	Total
Certification des comptes	50 000	45 000	95 000
Services autres que la certification des comptes	0	0	0
Total	50 000	45 000	95 000

E. PROPOSITION D’AFFECTATION DES R  SULTATS

Il sera propos   d’affecter le r  sultat de l’exercice 2021 aux r  serves    hauteur de 3 464 787,87    et en report    nouveau pour un montant de 650 000   .

10. Filiales et participations

Informations financi  res

Renseignements d��taill��s sur chaque filiale et participation dont la valeur exc��de 1% du capital astreinte �� la publication	Capital (en K��)	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital d��tenue (en%)	R��sultats (b��n��fices ou pertes du dernier exercice clos en K��)
Filiales d��tenues �� plus de 50% N��ant	-		-	-
Participations d��tenues entre 10 et 50% N��ant				

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations (en K��)	Filiales		Participations	
	Fran��aises	Etrang��res	Fran��aises	Etrang��res
Valeur comptable des titres d��tenus :				
Brute	-	-	236	-
Nette	-	-	211	-
Montant des pr��ts et avances accord��s	-	-	-	-
Montants des pr��ts subordonn��s	-	-	-	-
Montant des engagements et avals donn��s	-	-	-	-
Montant des dividendes encaiss��s	-	-	-	-



KPMG S.A.
Si  ge social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la D  fense Cedex
France



Grant Thornton
29 rue du Pont
92200 Neuilly-Sur-Seine
France

Cr  dit Municipal de Paris E.P.A.

Si  ge social : 55, rue des Francs Bourgeois - 75004 Paris
Capital social :   .47 000 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 d  cembre 2021

A l’attention du Conseil d’Orientation et de Surveillance du Cr  dit Municipal de Paris,

Opinion

En ex  cution de la mission qui nous a   t   confi  e par votre Conseil d’Orientation et de Surveillance, nous avons effectu   l’audit des comptes annuels du Cr  dit Municipal de Paris relatifs    l’exercice clos le 31 d  cembre 2021, tels qu’ils sont joints au pr  sent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des r  gles et principes comptables fran  ais, r  guliers et sinc  res et donnent une image fid  le du r  sultat des op  rations de l’exercice   coul   ainsi que de la situation financi  re et du patrimoine de la soci  t      la fin de cet exercice.

L’opinion formul  e ci-dessus est coh  rente avec le contenu de notre rapport au comit   d’audit.

Fondement de l’opinion

R  f  rentiel d’audit

Nous avons effectu   notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les   l  ments que nous avons collect  s sont suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion.

Les responsabilit  s qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiqu  es dans la partie    Responsabilit  s des commissaires aux comptes relatives    l’audit des comptes annuels    du pr  sent rapport.



Crédit Municipal de Paris E.P.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
30 mars 2022

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur Général et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de Gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.



Crédit Municipal de Paris E.P.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
30 mars 2022

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes du Crédit Municipal de Paris E.P.A. par votre Conseil d'Orientation et de Surveillance du 2 janvier 2007 pour le cabinet KPMG S.A. et du 23 mai 2013 pour le cabinet Grant Thornton.

Au 31 décembre 2021, le cabinet KPMG S.A. était dans la 15^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Grant Thornton dans la 9^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Crédit Municipal de Paris E.P.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
30 mars 2022

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Conception & réalisation CIMAYA

Crédits photographiques :

p.2 : Aurélia Blanc, p.3 : Mairie du 10^e Erwan Floch'



55, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS
75004 PARIS
WWW.CREDITMUNICIPAL.FR